

■ **Fondation patronale de prévoyance de GENERALI Assurances Générales**, à Genève (FOSC du 28.09.2001, p. 7551). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 22.06.2004, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 7548 du 24.06.2004
(02333794 / CH-660.0.167.985-7)